

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2006 À 21 HEURES

PUBLIE LE

- 9 OCT. 2006

L'An Deux Mille Six, le 26 Septembre

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 26 Septembre 2006 à 21 Heures, en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Marcel COULIOU

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS (Pouvoir de Madame Geneviève PARMENTIER), Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES (Pouvoir de Monsieur Louis BARRET), Pierre-Yves LAMBOLEZ (Pouvoir de Monsieur Christian BONZI), Jean SICARD, Pierre COSTES (Pouvoir de Monsieur Michel FRANQUES), Guy BORIES, Jean-Louis MATHIEU, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Félix TORRÈS, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE, Jean-Pierre BOUCLY, Marcel COULIOU, Jacques LASSERRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Michel ALBINET,

Membres suppléants votants : Mesdames, Monsieur, Josette BÈS, Josian VAYRE, Eliane CARLES, Doris HUCHEDÉ

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Georges LACOMBE, Nicole CABASSOT, Claude RAMON, Élisabeth LARAUD, Christiane SÉGURA, Jean-Philippe ROQUES

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Louis GOMBAUD, Geneviève PARMENTIER (Pouvoir à Madame Christine DEVOISINS), Laure SUDRE, Olivier BRAULT, Louis BARRET (Pouvoir à Monsieur Pierre FERRIÈRES), Dominique BILLET, Christian BONZI (Pouvoir à Monsieur Pierre-Yves LAMBOLEZ), Michel FRANQUES (Pouvoir à Monsieur Pierre COSTES), Max AMIEL, Thierry GINESTET, Michel ANDRAL (Pouvoir à Madame Doris HUCHEDÉ), Jean-Marie GARCIA, Michel TRÉBOSC, Viviane COMBES (Pouvoir à Madame Eliane CARLES)

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Jean CAYRE, Barbara DESVALS-BARBÉY, Gisèle DEDIEU, Frédéric ESQUEVIN, Josette BOUIN, Élisabeth BOISARD, Nicole ENGEL, Valérie ROMAIN, Bérengère MAUZY, André BAUP, Bruno CRUSEL, Pierre GUIRAUD, Gérard FABRE, Jacques HUC, Christian MALGOUYRES, Henri JALBAUD-PUECH, Patrick TRANIER, Jean-Claude RAFFANEL, Patrice MANGIONE, Gérard SOULOMIAC, Anne-Marie ROSÉ, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Francis CANOVAS, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU,

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 36

Votants : 34

N° 3 - 90 / 2006 : ADMISSION PAR LES COMMUNES CONCERNEES DES NON-VALEURS SUR TITRES CORRESPONDANT À LA FACTURATION DES REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTÉE D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

Pilote : Assainissement

Autres services concernés : Direction Générale des Services
Finances et Budget

PUBLIE LE

- 9 OCT. 2006

Monsieur Jean-Claude De LAPANOUSE, rapporteur,

La facturation des redevances d'Assainissement Collectif et non collectif de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est effectuée par les services de facturation de l'eau potable.

S'agissant des communes d'Albi, Arthès, Castelnau de Lévis, Lescure d'Albigeois, Marssac sur Tarn, Puygouzon et Saint-Juéry, jusqu'à présent, il était convenu (conventions entre chacune de ces communes et la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois) que lorsque le cas se présenterait, la commune délibérerait, émettrait un titre de la valeur à annuler et que la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois délibérerait en conséquence (si possible de façon groupée, une à deux fois par an) et émettrait un mandat de la même valeur.

Cette solution n'étant pas convenable du fait du décalage dans le temps entre l'admission en non valeur par le receveur municipal et le moment où la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois l'autorise à le faire, il conviendrait d'autoriser de manière permanente la commune concernée à admettre le titre de recette concernant la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois en non valeur, chaque fois qu'elle le fait pour ses propres recettes (eau potable, assainissement collectif).

Un double de ces délibérations, concernant des cas isolés tout au long de l'année, serait fourni à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois pour information.

Il est donc proposé d'autoriser les conseils municipaux d'Albi, Arthès, Castelnau de Lévis, Lescure, Marssac sur Tarn, Puygouzon et Saint-Juéry, à admettre en non valeur - lorsque aucun recouvrement n'est rendu possible - l'intégralité de la facture, incluant par voie de conséquence :

- soit, les recettes correspondant aux redevances d'Assainissement Collectif de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,
- soit, les recettes correspondant au contrôle périodique d'entretien et de bon fonctionnement des installations d'Assainissement Non Collectif de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

✚ **AUTORISE les conseils municipaux** d'Albi, Arthès, Castelnau-de-Lévis, Lescure, Marssac sur Tarn, Puygouzon et Saint-Juéry, à admettre en non valeur, lorsqu'aucun recouvrement n'est rendu possible, l'intégralité de la facture, incluant par voie de conséquence :

- soit, les recettes correspondant aux redevances d'Assainissement Collectif de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

- soit, les recettes correspondant au contrôle périodique d'entretien et de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 26 Septembre 2006

Le Président,
Philippe BONNECARRÈRE

